

AVANCEMENT des mesures

Officiers et Commissaires :

- ✓ Revalorisation de 3% d'ISSP pour les élèves Officiers et Commissaires
- ✓ Création de 100 postes IRP Chef de service
- ✓ Création de 100 postes IRP Postes difficiles
- ✓ Création de 50 postes IRP Difficile et 50 postes IRP très difficile

Et pour le CEA ?

- ✗ Prime Voie Publique *RAS*
- ✗ Inversion de carrière *RAS*
- ✗ Promotion des B/Chefs historiques *RAS*
- ✗ Revalorisation des fonctions d'encadrement *RAS*



Le 26 janvier, lors de la réunion de suivi des mesures du protocole, UNITÉ SGP POLICE fera entendre la voix du CEA !

